



TERMES DE RÉFÉRENCE POUR L'ÉVALUATION À MI-PARCOURS DU SAHEL REGIONAL FUND (SRF)

Ces termes de référence sont pour un appel à consultation pour la conduite de l'évaluation à mi-parcours du Fonds Régional Sahel (FRS) mis en œuvre dans le Sahel Central (Burkina Faso, Mali, Niger), le Bassin du Lac Tchad et l'Est du Tchad sur financement de FCDO.

1. CONTEXTE

Le Sahel Regional Fund (SRF), hébergé par le Danish Refugee Council, a démarré en juin 2022. Ce fonds humanitaire régional, soutenu par UK Aid (FCDO), cible les zones rurales touchées par les conflits, difficiles d'accès, sous-financées et confrontées à un afflux de personnes déplacées dans le Sahel central (Burkina Faso, Mali, Niger), le bassin du Lac Tchad et l'est du Tchad.

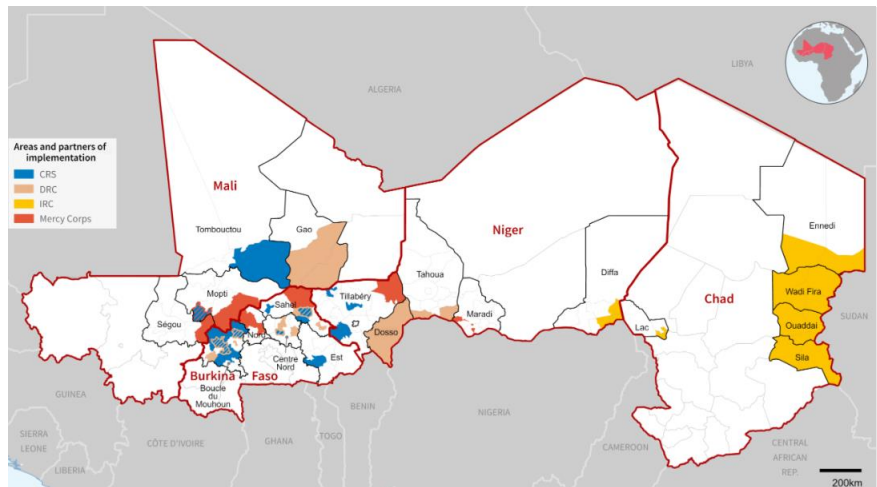
L'objectif de ce nouveau mécanisme régional, dirigé par des

ONG, est de soutenir la mise en œuvre d'un modèle de réponse efficace et de rassembler des preuves d'une approche de haute qualité en matière d'optimisation des ressources. Il est étroitement coordonné avec la réponse globale et la questionnera de manière constructive afin d'explorer les moyens de l'améliorer collectivement. L'objectif est de veiller à ce que les besoins fondamentaux d'un plus grand nombre de personnes vulnérables dans les hotspots du Sahel, difficiles d'accès, soient satisfaits de manière plus complète grâce à une réponse humanitaire de meilleure qualité, fondée sur les principes humanitaires et l'optimisation des ressources.

Pour ce faire, le SRF cherche à fournir un financement prévisible, flexible et pluriannuel aux ONG humanitaires internationales et nationales, à mettre en œuvre une réponse intégrée multisectorielle et transfrontalière, à s'engager avec les parties prenantes locales et les premiers intervenants de manière stratégique et inclusive, et à utiliser les données et les éléments probants comme moteurs des interventions. Cela permettra également d'étayer un programme régional commun de défense des ONG afin d'influencer les politiques et les réformes humanitaires..

Les secteurs d'intervention s'appuient sur les besoins humanitaires vitale tel que : la sécurité alimentaire, la nutrition, la santé, la protection et l'accès aux services essentiels basés sur les vulnérabilités et les capacités socio-économiques, tout en promouvant une approche de relèvement précoce comme fondement du renforcement de la résilience dans les points chauds humanitaires de la région du Sahel. En conséquence, le SRF finance trois consortiums composés d'ONG Internationales de premier plan et de partenaires nationaux/locaux qui peuvent fournir une réponse humanitaire axée sur la demande et offrir des complémentarités techniques et géographiques substantielles et pertinentes au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Tchad.

2. OBJECTIFS



L'évaluation à mi-parcours, prévue pour 2024, aura pour but d'évaluer les progrès réalisés vers les objectifs du SRF, d'identifier les forces et les domaines à améliorer, et de s'assurer que le SRF est sur la bonne voie pour atteindre ses résultats escomptés. Cette évaluation aidera à informer des ajustements nécessaires aux stratégies et ressources, et il utilisera la théorie du changement du SRF comme cadre principal pour évaluer les progrès réalisés par le SRF.

En d'autres termes, cette évaluation permettra de déterminer si le SRF progresse vers ses objectifs en identifiant les changements attribuables, en mettant en évidence les domaines à améliorer, en formulant des recommandations globales et spécifiques et en définissant les principaux enseignements liés à la gouvernance du SRF, à la communication et à la gestion/au soutien technique. Ce processus permettra une évaluation complète des éléments suivants:

- Pertinence et cohérence du SRF dans le contexte régional et national.
- L'efficacité et l'efficience de la gestion des fonds.
- L'état d'avancement du plan d'action du SRF et des projets financés, en mettant l'accent sur les résultats potentiels à court, moyen et long terme.

L'évaluation à mi-parcours s'appuiera sur des critères spécifiques qui seront définis par le consultant dans le rapport initial. Parmi ces critères, les plus importants sont les suivants:

Impact et résultats	Réalisation de buts et d'objectifs spécifiques État des indicateurs clés
Efficacité et utilisation des ressources	Rapport coût-efficacité de l'allocation des fonds Rapidité et efficacité des projets financés et du décaissement des fonds
Engagement et satisfaction des parties prenantes	Niveau de satisfaction des bénéficiaires, des communautés locales et des autres parties prenantes Collaboration et partenariat avec les gouvernements locaux, les ONG et d'autres entités
Gestion des risques et adaptabilité	Identification et atténuation des risques et défis potentiels Efficacité des plans d'urgence et des réponses aux événements imprévus. Adaptabilité des projets financés à l'évolution du contexte et des besoins émergents

3. PORTEE DE L'EVALUATION

L'évaluation couvrira tous les partenaires de mise en œuvre du SRF dans le Sahel central (Burkina Faso, Mali et Niger), le bassin du Lac Tchad (Tchad) et l'est du Tchad.

Elle tiendra compte du contexte de chaque pays et plus spécifiquement de chaque zone d'intervention. La période de programmation à couvrir est de juin 2022 à juin 2024. Cette évaluation se concentrera sur deux sous-composantes :

- Une composante programmatique alimentée par des rapports d'évaluation au niveau des projets : chaque projet financé mène sa propre évaluation et ces rapports serviront de ressources principales pour cette évaluation à mi-parcours.
- Un volet consistant en un examen stratégique de la gestion des fonds du SRF, explorant des aspects tels que la stratégie, la gouvernance et la gestion des fonds. Ce volet s'appuiera sur des consultations, des entretiens et d'autres sources pertinentes.

L'évaluation sera effectuée à Dakar ou à distance avec une visite à Dakar. Aucun déplacement dans le pays ne sera nécessaire.

4. QUESTIONS EVALUATION

Les trois principales questions d'évaluation sont accompagnées de suggestions de sous-questions. Le processus d'évaluation permettra de compléter et d'affiner cette liste, en fournissant un meilleur cadre pour les objectifs et les résultats escomptés.

1. Dans quelle mesure le SRF contribue-t-il à améliorer la qualité et l'efficacité de l'action humanitaire dans les zones les plus touchées du Sahel ??
 - ⇒ Dans quelle mesure les projets mis en œuvre par les partenaires du SRF répondent-ils aux besoins et aux priorités des bénéficiaires sur le terrain ?
 - ⇒ Dans quelle mesure l'approche centrée sur la personne a-t-elle été réalisée ?
 - ⇒ Dans quelle mesure la théorie du changement du SRF a-t-elle contribué, par le biais des projets financés, à une programmation adaptative et réactive, et dans quelle mesure s'est-elle adaptée au cours de la période de mise en œuvre pour rester pertinente ?
2. Les partenaires du SRF ont-ils amélioré leur stabilité et leur flexibilité financières, ainsi que leur gestion adaptative, pour répondre durablement aux besoins humanitaires et de protection les plus aigus et aux crises émergentes dans les zones les plus touchées du Sahel ?
 - ⇒ Dans quelle mesure les ressources allouées ont-elles été utilisées efficacement pour atteindre les objectifs et les résultats escomptés ?
 - ⇒ Dans quelle mesure l'appui technique du SRF permet-il aux partenaires d'apporter de meilleures réponses ?
 - ⇒ Quels défis les partenaires du SRF ont-ils rencontrés en matière de gestion des ressources, de coordination et de communication au sein des consortiums ?
 - ⇒ Quels sont les principaux défis de mise en œuvre rencontrés par les consortiums ? Quelles solutions adaptatives ont été mises en œuvre ?
3. Dans quelle mesure le SRF influence-t-il collectivement le changement (positif ou négatif, attendu ou inattendu) du cadre politique et du système humanitaire dans le Sahel central, le bassin du lac Tchad et l'est du Tchad ?
 - ⇒ Dans quelle mesure le SRF atteint-il ses objectifs par le biais des projets financés, en particulier en ce qui concerne les politiques et les procédures aux niveaux régional et national ?
 - ⇒ Dans quelle mesure les consortiums, leurs membres et les acteurs humanitaires dans la région et dans le pays considèrent-ils que le SRF contribue à la réforme du financement humanitaire aux niveaux national et régional ? Comment le système de gouvernance du SRF a-t-il contribué à garantir que les opinions des organisations humanitaires (y compris les organisations nationales) sont prises en compte dans la prise de décision et dans la sauvegarde des intérêts collectifs ?

5. METHODOLOGIE

Avant tout, le respect d'une éthique d'évaluation rigoureuse est essentiel pour toute méthodologie, en particulier lorsqu'il s'agit d'utiliser des données du SRF.

Au cours de la phase de conception, l'évaluateur élaborera un cadre d'évaluation complet. Ce cadre définira les questions d'évaluation, les indicateurs connexes et les sources de données afin de guider la collecte des données et de concevoir les outils de collecte des données primaires. L'équipe MEAL du SRF soutiendra cette étape en proposant une réflexion, un soutien, des informations, des données et une validation des outils et des processus.

Les données primaires mise à disposition de l'équipe d'évaluation comprendront les rapports narratifs, les rapports de mission et les rapports d'évaluation à mi-parcours des quatre projets financés par le SRF. Ces documents constitueront des sources de données cruciales, et l'équipe d'évaluation devra les synthétiser et procéder à une évaluation de la solidité des preuves et à un exercice de notation.

En outre, l'évaluateur devrait explorer d'autres domaines sur la base d'échanges liés aux thèmes et questions déjà identifiés et approuvés par l'équipe du SRF. L'évaluateur doit stocker, partager et rendre accessibles les données collectées afin de faciliter la vérification.

Les données qualitatives constitueront la principale source de données et les données quantitatives disponibles seront utilisées à titre complémentaire.

L'évaluation devrait s'appuyer largement sur les sources de données existantes, y compris les rapports de suivi et les informations, afin de minimiser les doublons et les contradictions potentielles. Cependant, elle devra également générer des données primaires (par exemple grâce aux rapports d'évaluation à mi-parcours des projets financés par le SRF, aux données des organisations et institutions régionales). Ces multiples sources de données permettront une triangulation des données, minimisant la nécessité de s'appuyer sur une seule source de données, et renforçant la robustesse de l'analyse.

La qualité des données, c'est-à-dire la pertinence et les limites des données utilisées pour l'évaluation, doit être décrite dans le rapport initial et documentée dans le rapport final.

Les sources et méthodes suivantes peuvent être utilisées pour la collecte des données :

- Examen des documents, y compris les documents publiés et internes (documents de planification, lignes directrices, rapports internes, rapports de suivi et d'évaluation à mi-parcours des projets).
- Analyse des données existantes, par exemple les rapports de suivi et d'évaluation.
- Discussions exploratoires et thématiques avec l'équipe de gestion de fonds (FMU) et les équipes de projet aux niveaux régional, national et local.
- Entretiens avec les parties prenantes, si nécessaire à distance, sur la base d'une cartographie des parties prenantes, couvrant des informateurs clés internes ayant divers degrés d'ancienneté et d'implication dans la mise en œuvre du projet, ainsi qu'une série de parties prenantes externes peu ou pas impliquées dans la mise en œuvre.
- Études de cas. Par exemple, la collaboration avec les services déconcentrés et les autorités locales, la contribution du SRF à l'influence des décisions programmatiques au niveau local etc..

6. PARTIES PRENANTES

Plusieurs groupes de parties prenantes constituent le public cible de cette évaluation, car ils seront intéressés par ses conclusions et ses recommandations. En raison de leur influence ou de leur implication dans l'opérationnalisation du SRF, ils doivent également être considérés comme des informateurs clés potentiels pour l'évaluation. Ces groupes comprennent :

Parties prenantes	Les parties prenantes utiliseront les résultats pour :
Unité de gestion du fonds (FMU) et conseil d'administration du SRF	Comprendre les mesures claires qui doivent être prises pour respecter les engagements du SRF et les implications en termes de responsabilités et de ressources institutionnelles.
Partenaires de mise en œuvre	Identifier les moyens de renforcer les capacités des équipes des consortiums en matière de planification des activités, de conception des programmes, de mise en œuvre et d'adaptation, de représentation et de plaidoyer. Clarté des processus et des structures de gestion de chaque consortium et de chaque ONG impliquée (chef de file, internationale et nationale), en capitalisant sur l'expérience et l'engagement pour une plus grande continuité.
Membres de la communauté humanitaire mondiale intéressés par les modèles de	Tirer les leçons de l'expérience du SRF pour améliorer les politiques et les pratiques en matière de financement humanitaire des ONG

financement de l'aide humanitaire	
Autorités administratives et techniques	Les leçons tirées de l'impact du fonds sur les populations vulnérables et la nécessité de les soutenir pour assurer la durabilité.
Groupes de travail et équipes techniques sectorielles	Partager les expériences et les défis liés à l'accès, à la collaboration sur le terrain et à l'interaction avec d'autres fonds, projets et programmes humanitaires. Comprendre comment intégrer le soutien et le renforcement de la mise en œuvre du SRF dans leurs fonctions/actions actuelles.
Parties prenantes externes	Avoir une idée claire du SRF, de ses objectifs et de sa stratégie.
Principaux donateurs dans la région du Sahel central, du bassin du lac Tchad et de l'est du Tchad	Enseignements tirés des activités et du potentiel du fonds, ainsi que des possibilités de synergie, d'intégration et d'expansion.

Toutes ces prenantes peuvent être mobiliser à distance.

7. PRINCIPES DIRECTEURS DE L'ÉVALUATION

1. *Propriété intellectuelle*

L'évaluation appartiendra exclusivement au SRF. Les résultats ne seront pas partagés sans l'approbation du SRF.

2. *Qualité*

L'évaluation respectera les critères du CAD/OCDE pour garantir la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité.

Pertinence	La mesure dans laquelle l'activité d'aide est adaptée aux priorités et aux politiques du groupe cible, du bénéficiaire et du donateur.
Efficacité	Mesure de la capacité d'une activité d'aide à atteindre ses objectifs
Efficience	Une mesure de la manière dont les ressources/intrants (fonds, expertise, temps, etc.) sont convertis en résultats.
Impact	Les effets positifs et négatifs, primaires et secondaires à long terme produits par une intervention, directement ou indirectement, voulus ou non.
Durabilité	Mesure de la continuité des bénéfices d'une intervention après l'achèvement de l'aide au développement. Les projets doivent être durables d'un point de vue environnemental et financier.

Il n'est pas nécessaire d'examiner chaque critère en profondeur dans le cadre de cette évaluation à mi-parcours.

3. *Ethique*

L'évaluation respectera les principes éthiques en matière de recherche et d'évaluation.

4. *Indépendance et rigueur*

L'évaluation sera indépendante, avec une assurance qualité externe.

5. *Redevabilité*

Les résultats seront partagés de manière significative avec les populations concernées.

6. *Genre and groupes exclus*

Les questions de genre, y compris la violence contre les femmes et les filles, seront prioritaires dans la conception de l'évaluation. Le cas échéant, l'évaluation devrait également examiner l'exclusion et les désavantages transversaux, par exemple les femmes de différents âges, capacités, groupes ethniques, etc..

8. RISQUES ET DEFIS

Le cas échéant, l'évaluation devrait également examiner l'exclusion et les désavantages transversaux, par exemple les femmes de différents âges, capacités, groupes ethniques, etc.

Les risques comprendront:

- Toutes les parties prenantes n'ont pas le sentiment que le processus d'évaluation a été inclusif et qu'elles pourraient toutes y contribuer.
- Les représentants de toutes les principales parties prenantes externes ne sont pas consultés et leurs contributions ne sont pas prises en compte efficacement.
- Les données nécessaires ne sont pas disponibles et/ou ne sont pas de bonne qualité.
- Les taux de réponse à l'enquête en ligne sont faibles ou très variables.
- L'évaluation ne respecte pas le calendrier prévu, de sorte que les conclusions ne seront pas disponibles d'ici la fin du mois de septembre 2024.

9. LIVRABLES ATTENDUS

Les principaux résultats attendus en français et en anglais sont les suivants :

1. Un **rapport initial** en français **ou** en anglais sera soumis environs dix jours après la signature du contrat de service, détaillant la manière dont les questions de l'évaluation seront traitées. Il comprendra le design général, la méthodologie proposées, la stratégie de collecte des données, les risques/défis et les mesures d'atténuation, le calendrier, les rôles et responsabilités, et indiquera clairement comment l'équipe d'évaluation communiquera et rendra compte au SRF. Il comprendra également un plan d'évaluation et une cartographie des parties prenantes, ainsi qu'un calendrier pour la collecte des données, la rédaction du rapport et la diffusion des résultats aux niveaux national, régional et mondial. En outre, il détaillera les outils et les supports à utiliser pour la collecte, le traitement et l'analyse des données, ainsi que les grandes lignes du rapport d'évaluation.
2. Un **rapport préliminaire** en français **et** en anglais, contenant les principales conclusions et recommandations de l'évaluation, sera préparé et présenté au SRF et aux principales parties prenantes (Conseil d'administration du SRF). Il sera préparé avant la soumission du rapport d'évaluation final, afin d'être discuté et affiné si nécessaire. L'équipe d'évaluation l'utilisera pour animer un atelier de restitution avec les principales parties prenantes, qui se tiendra à Dakar (Sénégal).
3. Le **rapport final d'évaluation**, rédigé en français **et** en anglais. Il comprendra un résumé exécutif de pas plus de deux pages qui comprendra toutes les activités, les résultats et les conclusions, les recommandations, principales leçons apprises, les informateurs clés rencontrés, les outils et les médias utilisés.

L'équipe d'évaluation fournira également, en français **et** en anglais, **une infographie** (une page) des principales conclusions et recommandations, afin de les rendre facilement accessibles et compréhensibles pour la diffusion. Cette **infographie** et le **résumé exécutif** seront publiés et sont destinés à faciliter, communiquer et, si nécessaire, permettre la prise en compte des conclusions et des recommandations en interne et en externe.

Note : *Chaque étape ne sera approuvée qu'après avoir été examinée par le SRF. Par exemple, l'évaluation ne passera à la phase de mise en œuvre que lorsque le rapport initial aura été accepté.*

L'équipe du SRF apportera son soutien et ses conseils et veillera à ce que le calendrier approuvé soit respecté et mis en œuvre conformément aux dispositions contractuelles.

10. CALENDRIER POTENTIEL

Le service est prévu débuter le 15 septembre 2024 et se terminera au plus tard le 15 novembre 2024. Un maximum de 45 jours ouvert de travail sont prévus pour cette évaluation.

Le calendrier provisoire est le suivant:

Activités	Nombre de jours
Réunion d'orientation	2 jours
Rapport initial : draft, révision et finalisation	8 jours
Collecte et analyse des données	15 jours
Présentation des principales conclusions et recommandations	2 jours
Draft du rapport final	10 jours
Rapport final, comprenant un "résumé exécutif de 3 pages" et une "infographie d'une page".	8 jours

Le calendrier détaillé du service sera proposé par l'évaluateur dans son offre de service, y compris les dates précises, les rôles et responsabilités des membres de l'équipe ainsi que les résultats attendus.

11. COMPÉTENCES DE L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION

SRF recherche un prestataire de services (consultants indépendants, cabinet d'études, instituts de recherche, etc.) pour réaliser cette évaluation. La qualité, les compétences et l'expérience du chef d'équipe et des membres de l'équipe seront évaluées en même temps que la qualité technique de la proposition.

L'équipe devra démontrer :

- Une expertise et une expérience solides et vérifiables en matière d'évaluation d'impact.
- Solide expérience et maîtrise de diverses méthodes d'évaluation et de recherche.
- Solide expérience de travail et/ou de collaboration avec des bailleurs de fonds et des organisations humanitaires.
- Bonne connaissance et expérience de mécanismes innovants de financement de l'aide humanitaire, en particulier de « Pooled funds ».
- Bonne connaissance du « Grand Bargain », démontrant une contribution substantielle à la mise en œuvre et à la promotion des objectifs du « Grand Bargain ».
- Compétences solides et avérées en matière de recherche dans les pays du Sahel : connaissance du contexte, des contraintes, des organisations présentes...
- Une bonne connaissance des secteurs clés du SRF (santé, nutrition, protection, moyens de subsistance, NFI/abris...) dans un contexte de conflit permanent et croissant, serait un atout.
- Expertise dans la prise en compte de la protection, de l'égalité des genres, de la redevabilité à l'égard des populations touchées, et de la prévention des violences basées sur le genre dans les évaluations.

12. GESTION DE L'ÉVALUATION

Le Manager MEAL du SRF agira en tant que responsable de l'évaluation, avec le soutien du siège du DRC. Un groupe de travail dirigé par l'équipe MEAL du SRF sera mis en place pour analyser les offres et sélectionner le prestataire de services. Il aura les responsabilités suivantes :

- Soutenir l'indépendance, la rigueur et la qualité de l'évaluation.
- Soutien à l'identification des questions d'évaluation les plus utiles et pertinentes, des sources de données disponible ainsi qu'à l'identifications des informateurs clés.
- Appui à la revue des produits d'évaluation afin d'assurer leur qualité et leur pertinence.
- Conseiller sur des questions particulièrement sensibles.

13. COMPOSITION DES OFFRES

Offre Technique

- Capacités professionnelles et techniques
 - o Résumé d'expérience similaire, y compris les références et les produits fournis,
 - o Composition de l'équipe, en précisant les rôles et les responsabilités, les périodes d'intervention, les résultats à atteindre, les expériences similaires et les CV des membres de l'équipe.
- Note explicative sur la compréhension des termes de référence, des questions d'évaluation et des résultats attendus,
- Présentation de la méthodologie : collecte, traitement et analyse des données, organisation de la mission (calendrier, rôles et responsabilités, livrables par étape...), ressources et moyens.,
- Considérations éthiques
- Calendrier de l'évaluation : activités et tâches, période, personne(s) responsable(s), résultats attendus.

Offre financière

L'offre financière doit comprendre un budget détaillé et indiquer clairement le montant total de l'offre, taxes comprises.

Les détails doivent inclure le nombre de jours de travail, le taux par expert mobilisé, les frais de transport et de mission, etc...

Les experts sont censés travailler avec leur propre matériel, ce qui signifie que l'achat de matériel ne peut être inclus dans l'offre.

Les offres doivent être présentées dans deux documents distincts et dans des enveloppes (dossiers compressés) séparées : 1) offre technique avec annexes, et 2) offre financière avec annexes.

Il est attendu que le prestataire de service sélectionné se rende disponible pour mener la même évaluation lors de la phase 2 du SRF courant 2026 sous réserve de satisfaction lors de cette première évaluation.

14. NOTATION DES OFFRES

L'évaluation des offres sera effectuée par un comité sur la base des critères et de la pondération suivants :

Critères	Pondération (%)
Expérience, capacités techniques et professionnelles de l'équipe d'évaluation (expérience documentée, y compris la connaissance des mécanismes de financement tels que les fonds communs et la connaissance des pays du Sahel central)	60%
Méthodologie, approche et calendrier proposés	40%

L'offre financière sera évaluée séparément, la meilleure offre financière obtiendra une note de 100%. Les notes des autres offres financières seront calculées au prorata. Par exemple : si 5000 GBP est la meilleure offre et reçoit un score de 100%. Les autres offres : 5500 GBP et 6000 GBP recevront des scores financiers de 91 (5000/5500=90,9%) et 83 (5000/6000=83,3%), respectivement.

La note finale sera la moyenne des notes techniques et financières de l'offre.

15. INFORMATIONS ADDITIONNELLES ET SOUMISSION

1. Les candidats intéressés peuvent demander plus d'informations en adressant un courriel à cheikhou.ngom@drc.ngo ou yves.manguеле@sahelregionalfund.org et ce jusqu'au **05 aout 2024**.

2. L'offre doit être soumise par courrier électronique à l'adresse tender.ro03@drc.ngo; ou tender@sahelregionalfund.org; au plus tard le 12 août 2024 à 17 heures UTC, avec la mention "SERVICE OFFER FOR THE SRF MID-TERM EVALUATION_2024" pour l'anglais ou « OFFRE DE PRESTATION POUR L'EVALUATION à MI-PARCOURS DU SRF_2024 » pour le français.
3. Les offres soumises après la date limite ne seront pas acceptées.

SRF se réserve le droit de suspendre ou d'annuler le processus de sélection à tout moment, sans obligation de partager plus d'informations.